

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	DATES LIMITES DE PROCEDURE
Tableau d'avancement à la hors classe 2019	Décret n° 90.680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles. BO n° 12 du 21.03.2019 : Note de service n° 2019-026 du 18.03.2019	24 mai 2019 au 2 juin 2019 - Consultation de l'avis IEN porté sur le dossier. Se référer à la procédure disponible sur le site : tableau d'avancement à la hors classe rentrée 2019.

Pour mémoire : l'avis arrêté pour les agents promouvables lors de la campagne 2018 est pérenne (que l'enseignant ait changé ou non de circonscription à la rentrée 2018/2019).

Le passage à la hors classe du corps des professeurs des écoles est une proposition d'accès à un grade. Les appréciations pérennes formulées dans ce cadre ne sont pas susceptibles de recours.